

libéralisation et l'expansion de nos marchés est chez nous une grande préoccupation.

Actuellement, la question la plus importante pour toutes les nations commerçantes est celle de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Et je sais que le Venezuela appuie fortement, lui aussi, l'Uruguay Round.

Mais notre attachement au succès de l'Uruguay Round n'exclut pas la conclusion d'accords pour libéraliser les échanges à l'échelle régionale. En fait, le Venezuela est un chef de file important et dynamique dans le domaine de la libéralisation du commerce, grâce à sa participation au pacte des Andes et aux initiatives commerciales qu'il a prises vis-à-vis les pays des Antilles et le Mexique. Ces accords complètent le GATT et concourent au même but : un commerce plus libre, qui favorise l'efficacité commerciale dans le double intérêt des consommateurs et des producteurs.

Le Canada a effectivement libéralisé ses échanges commerciaux à l'échelle régionale, il y a quatre ans, en concluant l'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE). Il a encore amélioré cet accord et en a étendu le champ d'application il y a un mois, lorsque notre Premier ministre a signé officiellement l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

L'ALENA, en effet, met à profit les leçons que nous avons tirées de l'Accord Canada-États-Unis et des négociations en cours dans le cadre du GATT. Il élargit par ailleurs notre zone de libre-échange, qui comprend désormais le Mexique.

L'ALENA garantit aux entreprises, où qu'elles décident de construire leurs usines, un accès sans restriction aux marchés du Canada, des États-Unis et du Mexique. Il encourage les investisseurs à prendre leurs décisions en fonction de critères économiques, et non pas de barrières artificielles.

Au Canada, les investisseurs trouvent une main-d'oeuvre hautement qualifiée et scolarisée, et une solide infrastructure de services publics et privés. Ces facteurs, joints à de saines politiques monétaires et financières, créent un climat propice aux investissements. Cela veut dire que les investisseurs étrangers continuent à rechercher sur le marché canadien de nouvelles occasions d'affaires.

Je vais maintenant m'attacher à faire ressortir le lien entre cet accord et ce qui se passe ici aujourd'hui. Si vous regardez l'évolution de l'ALENA, vous serez frappés de constater que les entreprises canadiennes ont commencé à chercher les nouvelles